



La santé, le social
ne sont pas
des marchandises...

Compte-rendu du
Comité Technique
d'Etablissement du CHM
Jeudi 19 juin 2014

Avant que ne débute cette séance, les représentants CGT ont souhaité faire une déclaration liminaire (voir sur notre site internet : <http://cgtdumans.reference-syndicale.fr/>) en protestant contre :

- la non application des revalorisations salariales à nos collègues contractuels,
- la remise en cause du droit de grève dans de nombreux services,
- la remise en cause des congés bonifiés de nos collègues d'Outre-mer.

Nous avons également voulu rappeler la revendication des étudiants infirmiers pour qu'ils bénéficient de tarifs préférentiels au self du CHM.

D'autre part, la CGT souhaite disposer régulièrement du tableau des effectifs, par pôle, afin de pouvoir suivre leur évolution. Manifestement, la Direction n'est pas pressée de nous les fournir !!!!

Budget CHM : Bilan 2013 et préparation 2014

➡ Le bilan comptable 2013 fait apparaître un excédent de 1.7 million d'€. Doit-on s'en satisfaire ?

↳ Oui, bien sûr par rapport à la pérennité de notre établissement.

Mais à quel prix ces résultats ont-ils été obtenus ????

- Augmentation d'activité incessante depuis plusieurs années,
- Effectifs insuffisants,
- Non remplacements des arrêts,
- Réduction du nombre de jours RTT,
- Non valorisation salariale des contractuels,
- Remise en cause d'avantages statutaires (congés bonifiés, durée intermédiaire..etc...),
- Fin de contrats d'agents contractuels de remplacement,



La masse salariale des personnels médicaux et non-médicaux ne représente plus que 62.85 % du budget alors qu'elle était d'au moins 70 %, il y a encore quelques années !!!!

Voilà le résultat de cette politique de santé menée par les gouvernements successifs qui étrangle financièrement nos établissements, sous le prétexte de la crise pour mieux réduire les dépenses publiques, réduire l'emploi et détruire la Sécurité Sociale.

➡ Le budget prévisionnel 2014 n'est guère plus engageant !

- ↳ Poursuivre nos efforts, dans un contexte de rigueur !
- ↳ De nouvelles coupes sombres dans notre budget puisque le taux de progression des budgets destinés aux hôpitaux va de nouveau être réduit pour satisfaire les 50 milliards d'€ de cadeaux au patronat !!!

Pendant ce temps, les salariés croulent sous le boulot !!!

- ↳ Augmenter notre activité d'au moins +3.8 %
- ↳ Maîtriser la masse salariale !
- ↳ Développer l'ambulatoire,

- Tous ces efforts réalisés, dont nous ne voyons jamais le bout, ne provoquent que malaise, ras-le-bol, usure, démotivations ... quelque que soit notre catégorie professionnelle.
- Allons-nous devoir subir sans cesse ces conditions de travail détestables, ce système de financement pervers, ces attaques répétées qui influent considérablement sur notre santé, notre vie familiale ?

☞ **La CGT répond NON** et vous invite à protester et à vous engager dans un large mouvement de protestation.

Pour soutenir nos collègues contractuels afin qu'ils puissent bénéficier des revalorisations salariales au 1^{er} février 2014, au même titre que les stagiaires et titulaires, la CGT a proposé un vœu qui a été adopté à l'unanimité des membres du CTE.

☞ La Direction doit chiffrer la demande et nous apporter une réponse rapidement.

Nouvelles organisations de service

☞ **SAFE (Service d'Admission Facturation Etat civil)**

Afin d'optimiser les rentrées d'argent dans les caisses du CHM, il a été décidé d'installer dans tous les pôles recevant des consultations, des agents administratifs du SAFE.

Résultats : plus de contraintes pour ces agents, des effectifs insuffisants et toujours les RTT réduits et intégrés dans les plannings.

☞ **La CGT a donné un avis négatif à ces nouvelles organisations**

☞ **SSR (Soins de Suite et de Réadaptation)**

Suite au transfert de l'Unité 31 de Charles Drouet à Léonard de Vinci 1, une nouvelle organisation a été mise en place sur les 3 unités de Léonard de Vinci.

☞ **Face aux nombreuses remarques exprimées, la CGT s'est abstenue**

☞ **Agents administratifs de la Direction**

Dans le cadre d'une harmonisation du temps de travail dans ce secteur (ou plutôt dans la recherche de nouvelles économies !), ces agents se voient imposer une réduction du temps de travail quotidienne de 10 minutes mais surtout une perte de 5 jours de RTT ou RJ et une multiplication d'horaires différents !

☞ **La CGT s'est ouvertement prononcée contre ce projet**

Mobilité

La Direction nous a dressé un état des lieux de la politique de mobilité au CHM.

Plusieurs remarques ont été formulées : Ouvrir la mobilité en dehors des pôles et formaliser des règles communes – Comment concevoir mobilité et compétences ? - Comment suivre les mobilités refusées ? – Comment simplifier les procédures ? – En dehors des 2 mobilités annuelles, celles au fil de l'eau sont possibles.

Fin de contrat

Bien que la Direction tente de nous expliquer que de récentes fins de contrat étaient dues à des réintégrations d'agents titulaires, la CGT n'est pas dupe !!! Ce sont bien pour des raisons, essentiellement budgétaires que les fins de contrat ont quasiment doublées par rapport à 2013.

Des restrictions qui vont impacter les conditions de travail et de nouveaux demandeurs d'emploi !

Concours et examens professionnels

Pour la CGT, les efforts consentis par la Direction sont encore insuffisants. Des efforts doivent être portés en direction des personnels techniques et ouvriers pour permettre à un maximum d'entre eux d'accéder à un grade d'Ouvrier Professionnel.

Pour de plus amples informations, nous vous invitons à contacter vos représentants CGT au CTE :
poste 33752 ou par mail cgt@ch-lemans.fr

Nouveau site internet CGT du CHM :
cgtdumans.reference-syndicale.fr